

Association FORCE 5  
Monsieur Jean Yves QUEMENEUR  
Pen ar Vern  
29600 PLOURIN-LÈS-MORLAIX

Paris, le 31 Octobre 2014

Cher Monsieur,

C'est au nom du serment d'Hippocrate que je vous écris ces quelques lignes.

Ce courrier a pour objectif de vous informer sur les risques sanitaires encourus par la population (plus de 170 000 habitants dont plus de 3500 enfants scolarisés à Landivisiau) dans un périmètre de 20 km autour du site prévu d'implantation à Landivisiau, d'une centrale à gaz naturel, si l'actuel projet voyait le jour.

Répondant à la demande pressante du collectif GASPARE (Garantir l'Avenir Solidaire par l'Autonomie Régionale Énergétique) qui, d'après ce qui m'a été rapporté, regroupe une trentaine d'associations citoyennes de la région (dont l'Association Force 5), j'ai pu exposer à Landivisiau, devant une salle comble (environ 450 personnes), les raisons médicales mettant solennellement en garde les autorités publiques et politiques quant à l'impact sanitaire et environnemental d'un tel projet.

D'après les données disponibles documentées à partir d'autres centrales de ce type, les rejets liés à la combustion du gaz et au procédé utilisé en oxydes d'azote, oxydes de soufre et oxydes de carbone (gaz carbonique et monoxyde) sont très importants et cela sans compter l'émission parfois à très longue distance de poussière PM 2.5 dont on connaît au plan biologique et clinique l'extrême toxicité.

Dans différentes études épidémiologiques et toxicologiques concernant ce type de rejets, il a en effet été constaté une augmentation de la mortalité par maladies cardio-pulmonaires, une augmentation d'incidence des affections respiratoires (ORL et bronchiques), en particulier de l'asthme chez les enfants et une augmentation d'incidence des cancers bronchiques et voies aériennes supérieures.

Quant à la vulnérabilité du fœtus et de la petite enfance face à la pollution chimique, celle-ci est largement démontrée, bien que les conséquences pathologiques telles que

malformations congénitales, cardio-bronchopathies, bronchiolite du nourrisson, cancers de l'enfant, etc. ne soient pas connus avec précision.

C'est pour éviter, si ce projet se réalisait, que les autorités publiques et politiques du pays soient tenues pour responsables de la survenue de ces différentes pathologies et parce que depuis Hippocrate, nous savons qu'en amont des soins, il y a la prévention, que je m'adresse à vous. Et je le fais d'autant plus sans scrupule que ce type de centrale est actuellement en voie d'abandon dans notre pays car très toxique non seulement du point de vue sanitaire, mais pour la faune et la flore (6 sites Natura 2000 et le Parc Naturel Régional d'Armorique sont inclus dans les 20 km de périmètre) et de plus économiquement non rentable et que des alternatives moins toxiques existent pour produire de l'électricité en Bretagne.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

En espérant que vous ferez en sorte que ce projet n'aboutisse pas, je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'expression de toute ma considération.



Pr. Dominique BÉLPOMME  
Directeur de l'ECERI